

La séance du CSEE s'est déroulée le 23 mai 2023 présidée par le DRH & le DR (l'après-midi) en présence du RES à Pessac

Les infos du Président

Le DR arrive en début d'après-midi après une rencontre avec le Président du département des Landes et Mr Vanzo le matin même.

Le HSP nouveau est paru, réponses attendues pour le 7 juin 2023. Nous allons répondre à 38 lots sur 52. Nous ne nous positionnons pas sur l'agriculture, le transport logistique sauf en Gironde et Corrèze. Cet HSP représente 65% de l'ancien HSP ! À partir du 21 août, nous serons en consultation. Dans le futur HSP il y aurait des tranches fermes et des tranches optionnelles selon le financement du PIC.

On va répondre à l'Appel d'Offres « Amorce de Parcours », qui fait partie du PRF, sur certains départements.

Nous attendons la consultation du PRF 1, soit 28 lots (fin août), PRF 2 pour la fin d'année. Pour le PRF 4 nous attendons toujours des réponses depuis novembre 2022, ce ne sera pas avant septembre 2023.

Le DR a rencontré le Sous-Préfet de la Vienne et le Préfet de la Vienne. Suite à un courrier aux députés, ceux du 24 et 64 sont venus in situ.

En mai, nous sommes à 3416 stagiaires dans nos centres, c'est 114 de moins que le mois dernier ; Le volume stagiaires PRF est passé de 967 en 2022 à seulement 381 aujourd'hui. La commande n'est toujours pas là... En revanche les demandes de formation individuelle et l'alternance sont dans une bonne dynamique.

Arrivée de Muriel Richard qui est promue Directrice du centre d'Angoulême le 26 juin 2023 après un poste de RAP à Niort.

Présentation des résultats économiques de 2022

On peut constater que la prévision d'un EBE à 4,6 millions d'€ a été revue et corrigée à la fin de l'année ! **À quoi ça sert de faire un budget prévisionnel si c'est pour le rectifier en fin d'année en fonction des résultats ?** Pour preuve l'EBE rectifié affiche 1,3 million d'€ et un EBE réel à 2,2 millions d'€ ! Donc, en résumé au lieu de constater - 3,3 millions d'€ par rapport au budget prévisionnel 2022, on lit + 1 million d'€ par rapport au budget rectifié en fin d'année... Ce qui correspond à l'économie faite sur les dépenses de frais de fonctionnement.

Magnifique comme tour de passe-passe !!! Vous pouvez ainsi dire que vous avez fait mieux que le budget prévisionnel... mais révisé ! L'atterrissage économique à fin décembre 2022 présenté, nous montre une Afpa Accès à l'emploi en amélioration de + 718 741 € alors que l'on constate - 624 037 € sur l'EPIC et - 1 390 68 € sur Afpa Entreprises par rapport au budget rectifié.... Plusieurs raisons à cet écart un manque pour le marché de - 799 338 €, pour le marché des individus de - 264 611 € et enfin pour la défense mobilité de - 327 019 €.

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE Budget et Réalisé	BUDGET 2022	BUDGET rectifié 2022	RÉSULTAT 2022
EPIC	54 137 874	50 689 751	50 065 715
Afpa Accès à l'Emploi	10 186 515	11 040 449	11 759 190
Afpa Entreprises	14 848 500	13 751 463	12 559 203
Financeurs inconnus			- 198 708
Total Produits	79 172 890	75 481 664	74 185 400
Dépenses de Personnel	49 806 486	49 300 000	49 529 502
Dépenses de fonctionnement	24 806 320	24 961 616	22 445 366
Dont la Sous-traitance Formation	1 733 990	851 779	693 160
Charges d'Exploitation - Total	74 261 616	74 261 616	71 974 867
Contribution à l'EBE	4 660 084	1 320 048	2 224 560
Effectifs CDI	519	506	495
Effectifs CDD	166	220	219

On dénombre – 11 CDI et - 1 CDD par rapport au budgeté rectifié ! **Mais – 24 CDI et + 53 CDD par rapport au budget initial qui nous avait fait miroiter beaucoup de CDIations.**

Le volume de formation prévu à l'initial à 5,3 millions a été rectifié à 5,4 millions et affiche au final un volume de 4,8 millions. Il en manque pour - 586 000.

Le DR se félicite pourtant d'avoir un budget positif... **et la CGT de rajouter qu'il colle mieux au budget rectifié par ses soins !!!**

Présentation des résultats du 1er trimestre 2023 avec Zoom sur la MOPO & frais de déplacement par centre

Vous remarquerez que le Zoom sur la Matière d'Oeuvre et le Petit Outillage & frais de déplacement par centre ne nous ont pas été présentés !

La commande de MOPO est bloquée, car elle doit passer par le DR pour validation ou non afin d'éviter les excès ! Le DR affirme « Il doit y avoir des stocks... et le principe de prudence est de rigueur ». Ce sont les directeurs en local qui pourront analyser la gestion des stocks. Le montant de la dépense énergétique se monte à 1 200 000 €.

L'Excédent Brut d'Exploitation est de – 1 726 274 € soit -192 % par rapport au budget de mars 2023.

Les produits sont à -3,67% en deçà de l'objectif fixé, à noter que l'EPIC a dépassé l'objectif de +8.8 %, alors qu'Afpa Accès à l'emploi est à -30,66 % et Afpa Entreprise à -23,62% des objectifs fixés ce sont le marché entreprise et le marché de la défense mobilité qui ne décollent pas.

Les charges ont dépassé le budget prévu de 1,84%. **On peut regretter une fois de plus que la sous-traitance de formation a explosé les compteurs.** En effet, elle se monte à près de 263 000 € soit un dépassement de 56% par rapport au budget prévu.

Nous sommes à fin mars 497 CDI contre 524 attendus, 222 CDD contre 258 prévus. Force est de constater qu'il y a 28 CDI en moins et 36 CDD en moins par rapport au budget prévisionnel.

La délégation CGT regrette que la précarité soit encore et toujours très prisée par la Direction, elle est plus corvéable à merci... Et que la part belle est faite à la sous-traitance de formation et à l'intérim !

Demandes et validations des investissements matériels & travaux 1er trimestre 2023

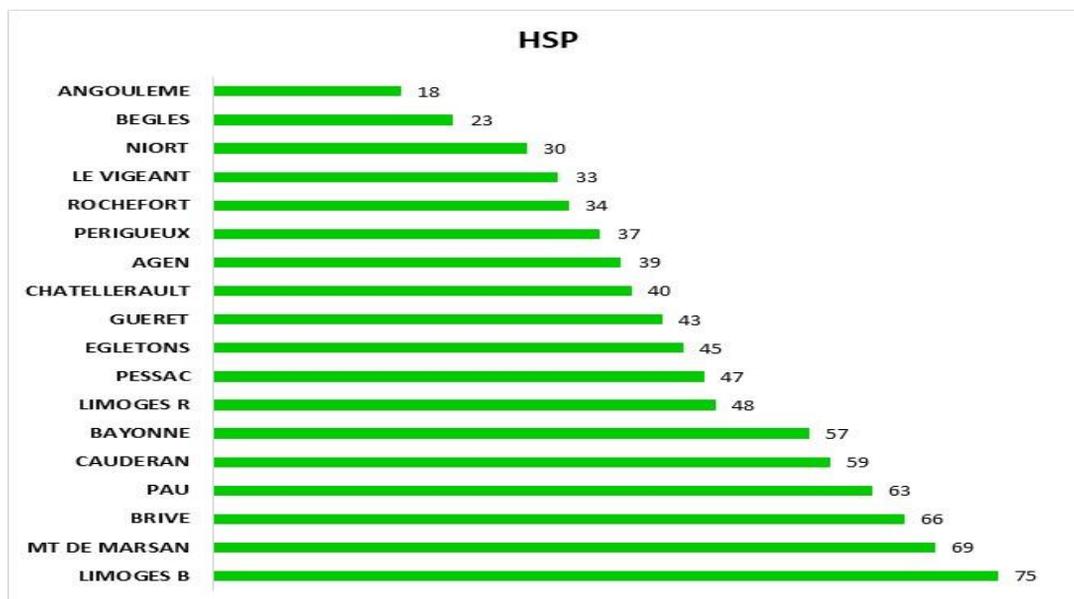
Beaucoup d'incompréhensions sur l'affectation d'investissement qui ne concernent pas toujours les bons centres « mais il faut bien le rattacher à un centre ! ». Voici les investissements par centre au 1^{er} trimestre 2023 :

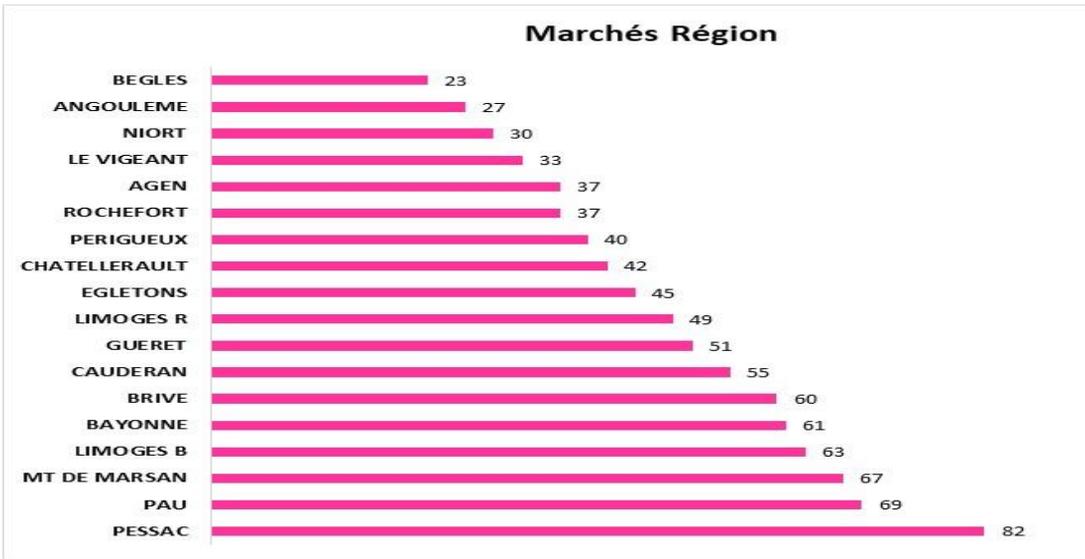
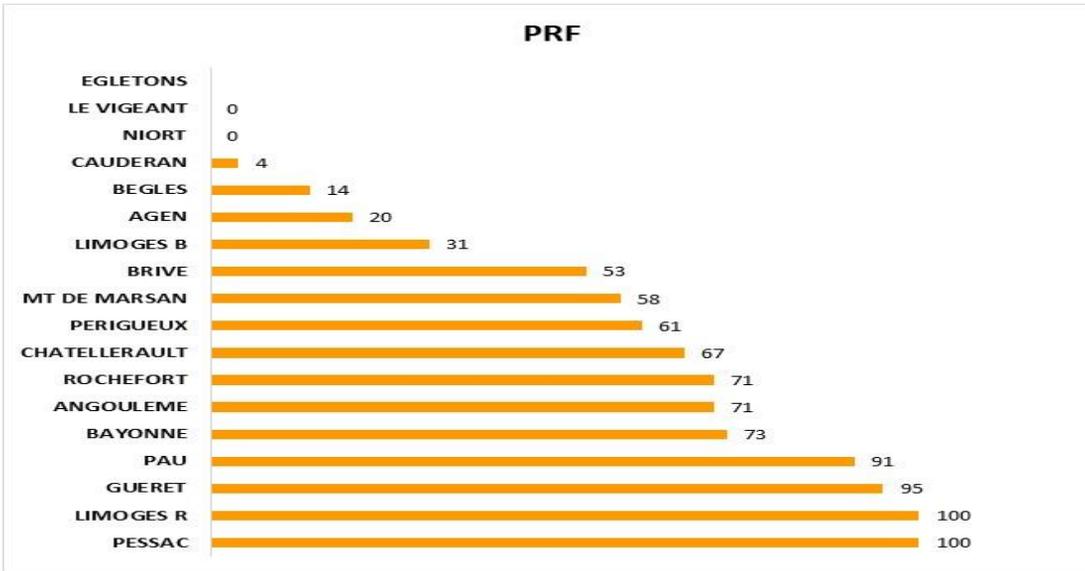
CENTRE	MONTANT
<i>Direction Régionale Aquitaine</i>	3 479,00 €
<i>Bayonne</i>	7 043,00 €
<i>Bordeaux Bègles</i>	6 224,00 €
<i>Brive la Gaillarde</i>	19 524,00 €
<i>Caudéran</i>	21 762,05 €
<i>Châtelleraut</i>	29 939,82 €
<i>Egletons</i>	7 790,40 €
<i>Limoges Babylone</i>	5 689,01 €
<i>Limoges Romanet</i>	110 445,00 €
<i>Mont de Marsan</i>	1 067,00 €
<i>Niort</i>	2 238,00 €
<i>Pau</i>	4 804,00 €
<i>Périgueux Boulazac</i>	3 559,26 €
<i>Rochefort</i>	65 694,34 €
Montant total des investissements	289 258,88 €

La CGT demande que le tableau soit plus détaillé par exemple l'achat de matériel pour des personnes en situation de handicap, etc.

La CGT ne comprend pas non plus que l'achat de matériels pour les plateaux mobiles soit imputé à des centres qui parfois n'accueillent même pas la prestation.

Suivi de production et saturation des marchés à ce jour





Le DR nous informe que l’Afpa communique largement son offre de formation avec les « infos places », les cafés reconversion, à travers internet LinkedIn et Twitter, avec des JPO supplémentaires...

Si peu de personnes se déplacent dans les grandes villes, c’est que les informations se noient dans la masse. Dans ce cas on peut se poser la question est-ce la bonne stratégie de communication ?

Enfin pour remédier à la production et à la saturation, « ce n’est nullement un problème de RH pour la Direction...il y a des demandes qui ne sont pas traitées c’est inadmissible » dicit le DR !

La CGT persiste à penser que c’est un problème de RH, en effet si les RH sont assez nombreux, l’Afpa fera de la qualité et les stagiaires seront satisfaits. N’oublions pas que des stagiaires insatisfaits font beaucoup plus de bruit que des satisfaits !

Suivi trimestriel de l’emploi et mouvements du personnel

Encore 30,8% des salariés de l’Afpa NA sont des CDD et dans ceux-ci 77% sont embauchés sur de l’Accroissement Temporaire d’Activité. **La précarité perdure et se pérennise... De même pour 74% des intérimaires qui sont en ATA.**

La CGT fait ce constat depuis longtemps, mais malheureusement les années se suivent et se ressemblent.

- ☉ 2 emplois civiques, 30 contrats d'apprentissage et 14 contrats de professionnalisation.
- ☉ 7 licenciements dont 6 pour inaptitude (3 à Angoulême, est-ce le climat ?) et 1 pour faute.
- ☉ 4 démissions et 1 fin de contrat à l'issue de la période d'essai.
- ☉ 10 embauches directes en CDI et 6 Cdisations issues de CDD.
- ☉ 4 mobilités géographiques
- ☉ 70 lettres de mission

Nous ne pouvons pas vous donner d'informations concernant les promotions, car cette information a été supprimée du fichier, nous sommes sur un potentiel délit d'entrave ! Surement des choses à cacher ou un oubli volontaire ?

Nous constatons comme les autres fois beaucoup d'erreurs dans les organigrammes.

État des absences

catégorie	Nom de la catégorie	Jours maladie	jours remplacement
C02	MANAG ETABLISSEMENT	361	154
C03	MANAG.STRATEGIQUE	3	0
C04	DEVELOPPEMENT	252	108
C05	AUDIT/CONSEIL/EXPERTISE	360	271
C07	APPUI ADM/GESTION/LOGISTI,	425	146
C08	APPUI SERVICES	1066	626
C09	FORMATION	2834	1412
C10	ORIENTATION	162	0
C11	ACCOMPAGNEMENT	357	150

Sur 5820 jours d'absence, seulement 2887 sont remplacés, le compte n'y est pas !!

La CGT alerte sur les formateurs non remplacés sur des périodes de congé ce qui déstabilise nos stagiaires et organisations.

La Direction à l'air de découvrir ou pas que des plateaux techniques sont ouverts le matin et fermés le soir en laissant les stagiaires seuls la journée.

La CGT est sceptique, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez connaissance de ces pratiques dans votre sens !

La CGT regrette que les informations obtenues soient en nombre de jours d'arrêt maladie et non pas en nombre de salariés, ce qui serait plus significatif. Ce devrait être fait à l'avenir.

Point de situation sur le report des congés et RTT

La période de recueil des demandes de reports est en cours et se termine le 31/05. La direction a reçu pour l'instant 44 demandes. C'est dû à des refus pour raison de service ou à des problèmes de santé récente. Ces situations sont à régulariser sur le mois de juin 2023.

Point sur le projet de Centre unique Girondin

Concernant le projet CUG pas de nouvelles informations, recherches de financements et subventions sont toujours en cours, la DR continue à travailler sur le projet, pas question de réaliser ce projet ailleurs. C'est un dossier très complexe, mais pas abandonné.

Village des solutions. Organisation. Activités & Projets & la préfiguration de France Travail

LABEL VILLAGE DES SOLUTIONS, 5 thématiques :

1. Mobilité :

Prise en compte des solutions aux problèmes de mobilité géographique des personnes.

2. Santé :

Bénéficiez d'un diagnostic santé, de solutions de soins adaptées et vigilance des addictions

3. Logement :

Solutions d'aide à la recherche de logement social

4. Parentalité :

Solutions à la garde d'enfants et accompagnement au rôle de parents

5. Médiation Numérique :

Appui à l'usage d'internet à des fins d'inclusion sociale.

CENTRE PILOTE

Angoulême

- ✓ Accompagnement par des équipes dédiées : externe, régional, national
- ✓ Tenue du 1er conseil du Village le 02 juin 2023
- ✓ Finalisation prévue pour octobre 2023

• DÉPLOIEMENT RÉGIONAL

- ✓ Capitalisation des acquis d'Angoulême et déploiement sur les autres centres de la région
- ✓ Démarche initiée au sein des centres dans le cadre d'Ambition Territoire saison 2
- ✓ Pilotage assuré par Anne CLEUET, chef de projet régionale dédiée

L'objectif de la DG est que tous les centres Afpa soient labélisés « Afpa village des solutions » en 2025 sur le même schéma qu'Angoulême. Tout d'abord 17 centres ciblés en France comme centres pilotes.

La CGT pose la question sur le manque de locaux dans les centres ? La Direction dit qu'elle trouvera de la place, qu'elle étudiera au cas par cas.

Point Recueil d'avis sur les DUERP

Une interruption de séance a été demandée par les élus afin de formaliser l'avis

Les élus membres de la Commission Santé Sécurité ont rappelé qu'ils sont disponibles pour participer aux évaluations des risques professionnels dès lors qu'on les y invite.

Vous trouverez ci-après, l'avis défavorable voté à l'unanimité des présents que nous avons rendu et les raisons qui nous y ont menées.

Les DUERP présentent beaucoup d'hétérogénéité d'un centre à l'autre y compris lorsqu'ils sont sous la responsabilité d'une même direction. Niort et Rochefort sont l'exemple le plus frappant. Le DUERP de NIORT est sans doute le document le plus abouti de la Nouvelle Aquitaine, à l'opposé le centre de ROCHEFORT présente un document sans inventaire des risques ou sans cotation pour de nombreuses unités de travail.

2 centres, Brive et Égletons n'ont produit aucune évaluation du management de la sécurité, aucune évaluation sur les risques généraux.

Le degré d'appropriation par les équipes du document est très variable. Il existe une confusion entre la notion de risque et celle de dommage. Une confusion existe entre les dispositifs de prévention ou de protection mis en place avec ceux à mettre en place. En aucun cas une action à venir ne peut atténuer un risque brut ici et maintenant. Une telle confusion conduit à la sous-estimation du risque résiduel. Le recours aux copier-coller conduit à des non-sens comme celui de lier le dommage « allergie » au risque d'incendie ou d'explosion.

La description des situations à risque manque de précision. Les termes génériques «EPI» ou «prévention» ne renseignent en rien sur les dispositifs mis réellement en œuvre pour réduire le risque.

La prise en charge du risque amiante et du risque radon est très majoritairement jugée satisfaisante par les centres. Pour autant, l'information parvenue jusqu'aux élus sur le radon est très insuffisante alors que 8 sites sont établis sur des communes de catégorie 3.

La politique de prévention appréciée par les centres au travers de 4 items relatifs à la formalisation de l'information des salariés, sous-traitants et stagiaires sur les risques liés à leur activité est majoritairement jugée insatisfaisante. Seul NIORT juge la prévention satisfaisante. Une interrogation demeure : s'agit-il uniquement d'un problème de formalisation ou d'une absence d'accueil sécurité des premiers jours ?

L'approche risque par risque sur l'ensemble de la région permet de dégager quelques axes supplémentaires d'amélioration.

Il existe des risques communs à toutes les unités de travail. C'est le cas du risque électrique dès lors qu'on branche ou débranche un équipement de travail, dès lors qu'on travaille au voisinage d'un équipement électrique (prise, interrupteur...).

Le risque lié à l'éclairage est lui aussi transverse dès lors qu'on s'interroge sur le caractère adapté ou pas de l'éclairage en fonction de l'activité réalisée.

De même le risque lié aux ambiances climatiques concerne tous les salariés, les intervenants et les stagiaires en raison des épisodes caniculaires que nous connaissons et dont la fréquence et l'intensité devraient aller croissantes.

Tous ces risques pourraient faire l'objet d'une évaluation systématique quelle que soit l'unité de travail.

Le risque chimique est très peu documenté. Les descriptions les plus précises se trouvent sur l'unité de travail aéronautique du centre de Bègles. Les produits ne sont pas clairement désignés et la description des dommages peu précise. En plus de cet effort de précision, une évaluation du risque en fonction du genre est souhaitable notamment pour les CMR. La distinction homme-femme aurait aussi du sens en ce qui concerne le bruit (grossesse).

Les mesures de prévention du risque ne font pas état de l'existence d'un inventaire des produits chimiques et rarement des fiches de données de sécurité. La constitution et la mise à disposition de ces documents constitueraient une véritable amélioration de la prise en charge de ce risque.

Parfois confondu avec le risque chimique, le risque biologique n'est pas systématiquement

évalué pour les unités de travail entretien, hébergement, restauration pour les sections pédagogiques. La qualification de l'agent pathogène (gale, légionelles...) permettrait en outre une meilleure description du dommage et mise en place de mesures de prévention.

S'il est normal que la cotation des risques diffère d'un site à l'autre, il est plus surprenant de constater que pour une unité de travail donnée les risques ne soient pas identiques d'un centre à l'autre. Pour l'unité de travail chaudronnerie de Châtellerault, le risque lié à la manutention manuelle n'est pas repéré alors qu'à Bègles il est inventorié et coté.

L'harmonisation des cotations n'a aucun sens. En revanche, une approche partagée des risques par unité de travail identique améliorerait peut-être l'exhaustivité des DUERP et éviterait que les activités de soudage ne se trouvent pas systématiquement associées au risque d'incendie, au risque chimique et à celui de rayonnement.

De même on pourrait espérer que le risque de co-activité lié aux livraisons de matériels et de matières d'œuvre soit systématiquement évalué et que les protocoles de sécurité soient réalisés et mentionnés comme élément de prévention.

Point de situation des alertes RPS

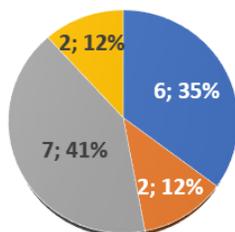
Nombre de saisines sur la période de janvier à mars 2023

17 saisines en cours sur le trimestre :



Nb de salariés de la région au 01/01/2023
813

Alertes RPS de janvier à mars 2023



■ 1ière analyse ■ en veille ■ en cours ■ cloturée



Nb de saisines clôturées sur la période
2



Une analyse sera faite lors de la prochaine CSSCTE du 13 juin prochain.

La CGT a fait remarquer qu'il semblerait que la procédure ne soit pas toujours respectée, en effet les personnes concernées ne sont pas forcément averties de la fermeture de la fiche alerte, quelques exemples nous ont été remontés. Le DRH doit vérifier si certaines clôtures de saisines ont bien été réalisées suivant le process.

Expertise Emergences : point sur les réunions, actions en cours et évaluation des actions réalisées

Les réunions de suivi se sont tenues :

- Le 27 mars 2023 pour Bègles
- Le 12 avril 2023 pour Limoges
- Le 03 mai 2023 pour Guéret

Les prochaines réunions de suivi sont à programmer avant fin juillet 2023 pour Bègles et Limoges et à la rentrée 2023 pour Guéret.

La CGT remarque qu'une réunion a été faite sans aucun RP du centre. Le DRH reconnaît que cette réunion aurait éventuellement pu être reportée.

Le DRH voudrait que ce qui a été fait serve de bonnes pratiques, **mais pour l'instant la CGT remarque qu'il y a beaucoup de théorie et peu de pratique constatée dans les centres !!!**

La CGT note que le rendu du rapport date de septembre et qu'à ce jour on est loin du résultat attendu ! Pourtant sur d'autres sujets l'AFPA réagit plus vite « l'économie » par exemple...

Compte rendu de la CSSCT d'avril 2023

1. ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL depuis le 12 octobre 2022
 - a. Analyse statistique
 - b. Examen des rapports d'enquête
 - c. Maladie professionnelle
 2. DUERP 2022
 - a. Analyse des documents remis
 - b. Préparation avis dans le cadre de l'information consultation du CSEE
 3. PAPRACT 2023
 - a. Analyse des documents remis
 - b. Préparation avis dans le cadre de l'information consultation du CSEE
- L'analyse des PAPRACT n'a pas pu être faite dans le temps imparti
4. RÉUNION CSE - RP
 - a. Préparation de l'ordre du jour

La CSSCT propose de faire un point sur les thématiques qui peuvent faire l'objet d'une récurrence dans l'ordre du jour des réunions RP

5. DIVERS

Modalité de création de salles dans Sirève et modalités de réservation

Toute demande de modification / rajout / suppression de salle ou de véhicule de service, doit être réalisée par mail par un membre de la direction du centre : DC, RF, RGS, à Carole Sanchez.

Pour toute demande d'accès à SIREVE pour les réservations de salles ou de voitures, le fichier joint est à compléter par le salarié concerné ou son hiérarchique et à renvoyer ensuite à Carole Sanchez.

Si ces demandes sont faites via e-ticket, la réponse du service sera de contacter directement le service RES donc de contacter Carole Sanchez.

Pour la CG « Si c'est si simple pourquoi certaines salles ne figurent toujours pas dans SIREVE ? ». La question est récurrente depuis plus d'un an en réunion RP. La question doit être posée en réunion RP dit le DR.

Rappel des conditions d'accueil des mineurs dans les ateliers et des travaux interdits.

Voici la réponse de la Direction : « Lorsque l'Afpa accueille des mineurs dans les formations dispensées dans les centres, notre structure se conforme aux règles fixées par le législateur. » Il est à rappeler qu'un accord parental est nécessaire, pour le DR « le port des EPI est à contrôler par le formateur. »

Questions diverses

1. Situation formation géomètre à Égletons

Un nouveau formateur va arriver le 5 juin 2023

La CGT demande s'il sort d'une entreprise, s'il est qualifié ? « le candidat a été reçu par nos services RH est a été validé » dit le DRH

2. Situation formation usinage soudure et chaudronnerie à Bègles

Les postes sont en recrutement.

3. À Bègles il y a eu un vol au restaurant, qui prend en charge les denrées ?

L'Afpa prend en charge, mais il va y avoir une discussion avec Eurest.

4. L'entretien des espaces verts ?

Avec humour le DR répond que l'on est en plein dans la biodiversité, l'Afpa a des difficultés à trouver des entreprises. **Partout au même moment ? Nous rappelons qu'entre les locaux et nos espaces verts cela peut effrayer de potentiels clients ou visiteurs.**

5. Informations complémentaires

Sur la polyvalence des AF il n'y a rien de prévu, rien de nouveau

**Prochain CSEE
21 juin 2023 à Limoges**

Prenez votre carte de fidélité !

Elle vous donne assistance juridique assistance de solidarité et de fraternités toute votre vie de salarié ou de retraité.

Surtout elle vous donne toute la force et le poids nécessaires, pour exister, pour lutter, pour vous indigner !
et conserver et renforcer vos conquies.



Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

www.cgt.fr



Vos élus CGT au CSEE Titulaires :

Véronique JOUFFRILLON Carima MAHAOUI Alban LEROUSSAUD- Sylvain ROCH

Votre élue suppléante : Marion LESUEUR

Votre Représentant CGT au CSEE : Benoît OSSUL



Bulletin d'adhésion

Syndicat Nouvelle Aquitaine du Personnel de l'AFPA

**CGT AFPA
57 avenue Bernadotte
17300 ROCHEFORT**

Je soussigné(e) M. Mme Mlle adhère à la C.G.T.
(nom et prénom)

Né(e) le/...../.....

Adresse

Téléphone/...../...../.....

Portable/...../...../.....

Mél

Etablissement :

Date d'adhésion/...../.....

Salaire mensuel net : €

Cotisation : 1% du salaire net €

Le prélèvement automatique de la cotisation est effectué tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Signature de l'adhérent :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

M. Mme Mlle

Nom, Prénom

Adresse

Code postal Ville

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Etabliss¹ Guichet N° de compte Clé RIB

Date/...../..... Signature de l'adhérent

NOM ET ADRESSE DU RECOUVREUR

CCM NIORT
11 RUE ERNEST PEROCHON
BP 183
79008 NIORT CEDEX

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

Nom

Adresse

Code postal Ville

JOINDRE OBLIGATOIREMENT un RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou POSTAL

La CGT vous informe : cgtafpa.org à consulter sans modération

REJOIGNEZ-NOUS CGTAFPANA@gmail.com

Soyons vigilants et solidaires si nous voulons conserver nos acquis... sinon nous perdrons tout !

Contactez-nous les Délégués Syndicaux Régionaux :

Alban LEROUSSAUD pour l'Aquitaine au 06 60 75 17 06

Sylvain ROCH pour le Limousin au 06 40 14 05 10

Véronique JOUFFRILLON pour le Poitou-Charentes au 06 33 75 80 00

Benoit OSSUL pour RS au CSEE au 06 45 43 51 15